



Démonstration sauvetage sur glace pour le Service de protection contre l'incendie de Tadoussac

Municipalité de Tadoussac

PALMARÈS DES MUNICIPALITÉS PLEIN AIR DU QUÉBEC

L'édition 2015 du Palmarès des municipalités plein air du Québec Radio-Canada/Géo Plein Air est lancée!

Vous êtes invités à choisir la meilleure municipalité pour pratiquer le plein air au Québec parmi les 53 municipalités proposées. Les votes permettront d'établir un palmarès des 10 municipalités qui se distinguent par la quantité, la qualité et la diversité de leurs atouts naturels et de leurs infrastructures consacrées à la pratique du plein air **non motorisé** : parcs nationaux ou régionaux, réseaux cyclables, rivières canotables, domaines skiables, sentiers maritimes, campings et hébergements rustiques, sites d'escalade, sentiers de randonnée ou de vélo de montagne, etc.

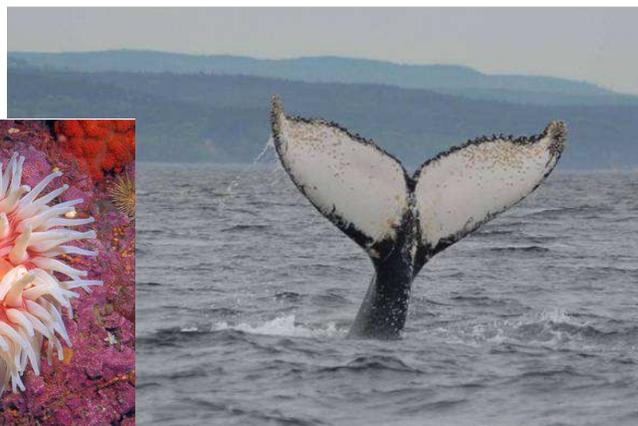
En votant pour votre municipalité préférée, courez la chance de gagner l'un des six prix d'une valeur totale de plus de 8500 \$:

Les 10 municipalités gagnantes feront l'objet d'un reportage qui paraîtra en kiosque le 15 juin 2015 (magazine Géo Plein air) et un reportage complet sera réalisé durant l'été 2015 sur la ville qui aura été élue grande gagnante (parution été 2016).

Nous vous invitons à voter pour Tadoussac et elle atteindra peut-être le sommet du palmarès Radio-Canada Géo Plein Air!

Vous pouvez voter avant le 19 avril, sur le site web de la municipalité au tadoussac.com, en cliquant sur la vignette du concours.

Partagez avec vos amis!



Méli- Mélo



Besoins en logement

La saison touristique arrive à grands pas! Dans le but de faciliter la recherche de logement sur l'ensemble de son territoire, la municipalité de Tadoussac souhaite constituer un registre des chambres/logements/résidences disponibles.

Nous sollicitons ainsi votre concours afin de nous faire parvenir vos possibilités de logement dès que possible en contactant Myreille Perron au 418-235-4446 poste 221 ou par courriel : ville@tadoussac.com

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration!

Réaménagement ROUTE 138

Avis d'information concernant une lettre reçue du ministère des Transports en lien avec le projet de réaménagement de la route 138 à l'approche du traversier de Tadoussac.

Lors de la rencontre du 2 septembre 2014 entre la municipalité de Tadoussac et le ministère des Transports (MTQ), nous avons été avisés qu'avant de poursuivre les activités de préparation de ce projet, il faudrait d'abord que le tout soit présenté aux autorités ministérielles pour leur accord. Des présentations ont été faites durant le mois d'octobre 2014 à plusieurs niveaux de décision du MTQ.

À la suite de ces présentations, une demande de révision pour le projet a été demandée à la Direction de la Côte-Nord en collaboration avec la Société des traversiers du Québec (STQ). Présentement, le MTQ et la STQ travaillent à optimiser ce projet dans le plus grand respect possible des préoccupations du milieu. Des validations ainsi que des analyses techniques sont en cours pour permettre la faisabilité de nouvelles options d'aménagement. Nous vous tiendrons informés des prochains avancements de ce dossier.

OMH DE TADOUSSAC

Les Quatres Vents, 150 des Jésuites

L'Office Municipal d'habitation de Tadoussac «Les Quatre Vents», inauguré en 1986, compte 11 logements à prix modiques, tous occupés actuellement, pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

Situé au centre du village, à proximité des services, il permet une plus grande autonomie aux résidents.

Les membres du conseil d'administration souhaitent connaître les besoins et attentes en termes d'hébergement à court et moyen terme de la population vieillissante de Tadoussac en ce qui concerne l'intérêt pour l'établissement les Quatre Vents.

Vous êtes donc sollicité pour faire connaître vos besoins en termes d'hébergement :

Prévoyez-vous, à court ou moyen terme, faire une demande d'hébergement au Quatre Vents?

Dans l'éventualité d'une réponse positive, vous êtes invités à communiquer avec Mme Madeleine Lamarche, directrice, pour obtenir des renseignements ou pour vous inscrire sur la liste d'attente.

**MERCI DE VOTRE
COLLABORATION,**

Madeleine Lamarche
418-235-4506

madolamarche@yahoo.ca

LE CHANGEMENT D'HEURE EST MAINTENANT PASSÉ... EST-CE QUE J'AI CHANGÉ LA PILE DE MON AVERTISSEUR DE FUMÉE ?

Martin Lavoie TPI

ENTRETIEN DE L'AVERTISSEUR DE FUMÉE



La pile

- La remplacer lorsque l'avertisseur émet un signal sonore intermittent.
- La remplacer aux changements d'heure, ou selon les recommandations du fabricant. La vérifier aussi au retour des vacances.
- La remplacer lorsqu'on emménage dans une nouvelle demeure.
- Ne jamais utiliser de pile rechargeable.
- Penser à utiliser une pile longue durée (10 ans) comme une pile au lithium.

L'appareil

- Le vérifier une fois par mois en appuyant sur le bouton d'essai.
- Vérifier annuellement sa capacité à détecter la fumée en l'exposant à la fumée produite en éteignant une chandelle ou à celle produite par un bâton d'encens.
- Passer légèrement l'aspirateur à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année.
- Ne jamais le peindre.
- Le remplacer 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Il faut aussi en acheter un neuf s'il est endommagé, peinturé ou s'il n'émet pas de signal au remplacement de la pile.

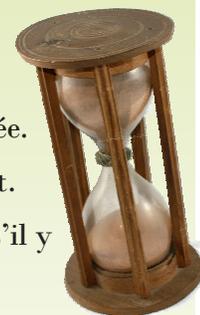


Où l'installer

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre.
- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent, il doit sûrement être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Éloignez-le légèrement de ces deux pièces.

En cas d'incendie

- Sortez rapidement. Marchez à quatre pattes s'il y a de la fumée.
- Rendez-vous au point de rassemblement.
- Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes.
- Composez le **9-1-1** une fois dehors.



SP IT

DU 5 FÉVRIER AU 15 MARS 2015

SONDAGE

POUR LES USAGERS
DES SENTIERS
RÉCRÉOTOURISTIQUES
ET DES PLANS D'EAU

2015

TIRAGE*

UN CASQUE
DE MOTONEIGE
OU DE QUAD



POUR PARTICIPER :

sq.gouv.qc.ca

* Ce concours est réservé uniquement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Il commence le 5 février et se termine le 15 mars à 23 h 59. L'accès Internet est requis. Un tirage au sort aura lieu au Grand quartier général de la Sûreté du Québec, situé au 1701, rue Parthenais, Montréal le 31 mars 2015. Seuls les participants ayant fourni leurs coordonnées à la fin du sondage auront accès au tirage. La Sûreté du Québec communiquera avec les gagnants pour indiquer où et quand récupérer le prix. La date limite pour réclamer le prix est le 31 mai 2015 à 17 h. Les noms des gagnants seront rendus publics notamment sur les sites Internet des partenaires du concours. Les employés de la Sûreté du Québec peuvent participer au sondage, mais ne sont pas admissibles au tirage. Les casques sont offerts gracieusement par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et la Fédération québécoise des clubs quads. Pour toute question liée au sondage, veuillez remplir le formulaire : Commentaire et suggestion dans l'onglet Pour nous joindre sur le site Internet de la Sûreté du Québec.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU 09 MARS 2015

- Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
- Lettre d'intention concernant la Société de gestion du quai de Tadoussac
- Avis de motion, règlement no348, relatif à la tarification des frais relatifs à l'installation de conduite en eaux usées sur le quai de Tadoussac
- Modification de la résolution 2013-0348 (abroger une partie)
- Signature concernant la modification du contrat de travail de Monsieur Roch Lajoie, maître de port
- Résolution d'appui pour la Maison du Tourisme de Tadoussac
- Demande auprès CPTAQ, lot 4 342 220 (Propriété de Monsieur Guy Maltais)
- Électricité (Maison du tourisme) (14 995.00\$ plus les taxes)
- Facture concernant la mise en place du programme de cadencage et la formation
- Récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales (Programme d'aide)
- Résolution en faveur de la reconduction du programme accès logis Québec
- Résolution en faveur de la reconduction des mesures d'aide à l'occupation du territoire
- Avis de motion, règlement no. 349 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
- Renouvellement des assurances collectives des employés(ées) de la municipalité de Tadoussac
- Mandat pour l'inspection des bornes d'incendie (87) (Débit-visuelle) (7 161.00\$ plus taxes)
- Facture Équipement Sigma pour la location du chargeur sur roues (6 000.00\$ plus taxes)
- Avis de motion, Règlement no253-31 modifiant le règlement no253 relatif au poste d'essence - article 15.4.2 *usage prohibé*
- Avis de motion, Règlement 253-32 modifiant le règlement no. 253 relatif au zonage et cahier des spécifications pour ajouter une classe d'usages à la zone 31-C
- Projet de développement, secteur rue Bellevue (Propriété de Monsieur Roch Lajoie)
- Retrait d'un pompier (Monsieur Éric Archambault)
- Lettre des premiers répondants de Tadoussac
- Correspondances
 1. Festi-Livre Desjardins (50\$)
 2. Projet de réaménagement de la rue Bateau-Passeur
 3. Demande de sollicitation de la Croix-Rouge, du 4 au 7 septembre 2015
 4. Association récréative des pêcheurs de la rivière Saguenay inc. (100\$)
 5. Subvention (DEC) Centre des loisirs
 6. Fabrique Ste-Croix (stationnement)
 7. Action-chômage (soutien financier) (100\$)

ASSISTANCE :

7 personnes ont assisté à cette réunion publique

CONSEIL MUNICIPAL

Voici les principales rencontres auxquelles ont participé les membres du conseil en février.

02 : -Assemblée publique

03 : -Budget 2015

04 : -Mairie de la Malbaie

05 : -Réunion spéciale budget

09 : -Réunion régulière conseil

10 : -Comité sécurité publique MRC

-MRC-CLD-Escoumins

-Comité consultatif-SEPAQ

11 : -Schéma de couverture de risques

-Comité circuit patrimonial

-Assemblées de cuisine

(compost communautaire)

11 : -Étudiants en biologie (U de Montréal) pour un reportage si déversement de pétrole

12 : -Dossier évaluation MDT

-Dossier Hydro-Québec

16 : -Bornes de recharge électriques

-Quai de Tadoussac

17 : -Rencontre mensuelle à la MRC

18 : -Règlements pour petits animaux

24 : -Club de la Baie de Tadoussac

25 : -Escale Tadoussac-HCN

-Rencontre avec maires de Sacré-Cœur, Bergeronnes et Tadoussac

26 : -Tadoussac 2000

-Comité consultatif tourisme

Tourisme

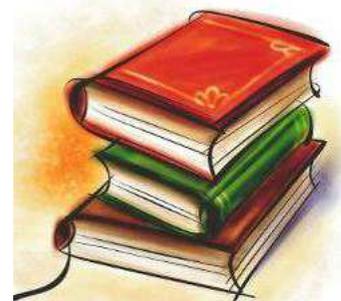
ACTIVITÉ «LES FILLES DU ROY» REMISE À PLUS TARD

L'activité annoncée au mois d'octobre dernier et qui devait se dérouler en juillet, un peu avant les Fêtes de la Nouvelle-France, a été remise à une date ultérieure.

Information : M. Claude Brassard
418-235-4446 poste 229 ou
culture@tadoussac.com



Municipalité de
Tadoussac



BIBLIOTHÈQUE

AVIS IMPORTANT

Suite à un dégât d'eau, la bibliothèque sera fermée jusqu'au lundi 30 mars. Il sera toutefois possible de retourner vos livres à la municipalité.

Pour toutes questions, veuillez contacter Johanne Hovington au 418-235-4512.

Merci de
votre compréhension

POINT DE SERVICE
DU CLSC

OUVERT LE LUNDI
DE 8H30 À 11H30

INFO-SANTÉ

811